

<b>MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE</b>		
Inspecteur de l'éducation nationale : M. NOALLY		
<b>MEMBRES VOTANTS</b>		
	<b>Présent(e)</b>	<b>Excusé(e)</b>
Directrice de l'école - Présidente : Mme TORLET	X	
Maire : Mme BLANC	X	
Conseiller municipal : M. PONS	X	
<b>REPRESENTANT(E)S DES PARENTS D'ELEVES (13 votants)</b>		
M. CHETCUTI Stéphane	X	
Mme GAUCHER Florence	X	
Mme GUEDES PINTO Veronica		X
M. GUILLERMIN Robert	X	
Mme LAUNAY Marina	X	
Mme LESSARD Geneviève	X	
M. LINGOT Jean		X
Mme MARQUES Patricia	X	
Mme REBBOAH Sophie	X	
Mme SANTANA Audrey	X	
Mme SETTE Laurine	X	
Mme TERZULLI Emilie	X	
Mme WALDBURGER Robin	X	
Mme CUZIN Maryline	X	
Mme RIBEIRO Céline	X	
M. LOUIS Timothé	X	
<b>ENSEIGNANT(E)S DE L'ECOLE</b>		
Mme LORENZON Marion	X	
Mme VIOLANTE Sandrine	X	
Mme COLLARD-BOSSU Isabelle	X	
M. ROBERT Benoît	X	
Mme PETTIT Virginie	X	
Mme DEGLETAGNE Magalie	X	
Mme TSCHOFEN Julia	X	
Mme DEVIDAL Gilliane	X	
Mme XIONG Alexandra	X	
Mme FLEURY Marion	X	
Mme CASTRO Mathilde	X	
M. VILA VALLS Adrien	X	
Mme PERIOT Chloé	X	
Mme KIZILGUN Sécil		X
Mme BLANC Lucie	X	
Mme DUCIEL Floriane	X	
<b>VOIX CONSULTATIVE</b>		
RASED : Mme MONTBARBON Sylvie, psychologue scolaire		X
RASED : Mme GRARD Catherine, enseignante spécialisée		X
ATSEM : Mme BOIS Nadège		X
ATSEM : Mme SZEKERES Anna		X
ATSEM : Mme CURTENAZ Marie-France		X
ATSEM : Mme DOISY Nathalie		X

ATSEM : Mme POSPIESZNY Nadia	X	
Représentante périscolaire : Mme JORGE COSTA Cindy	X	
Représentante restaurant scolaire : Mme ZAMORA Natalia	X	

Procès-verbal établi le 12 novembre 2024

La présidente, directrice de l'école

Nom : Mme TORLET

La secrétaire,

Nom : Mme LAUNAY

Heure de début : 18h30

Tour de table

Ordre du jour :

1. Bilan de la rentrée 2024 : effectifs, répartitions, décloisonnements, remerciements, évaluations nationales, exercices de sécurité...
2. Retour d'information sur le restaurant scolaire et le périscolaire
3. Demandes d'aménagements et d'investissements
4. Projets et actions pédagogiques
5. Questions et remarques des représentants des parents d'élèves
6. Approbation du règlement intérieur de l'école

*Introduction :*

Le conseil d'école placé sous la responsabilité de la directrice est l'organe qui réunit au minimum trois fois par an les représentants de la communauté éducative. Il permet d'échanger et de se prononcer sur toutes les questions relevant de la vie scolaire. Il donne aussi son avis sur les actions pédagogiques mais aussi éducatives entreprises.

Exemples questions relatives à la vie de l'école : le règlement scolaire, les actions pédagogiques, les moyens financiers, les conditions d'intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, l'hygiène scolaire...

⇒ Points d'information :

### 1. Bilan rentrée 2024 :

Une rentrée qui s'est bien passée, avec un enseignant devant chaque classe.

#### - Remerciement à la mairie et à son personnel :

- pour le temps consacré à l'entretien et au ménage de l'école durant l'été ;
- pour les travaux réalisés durant les vacances, notamment au niveau des éclairages (renouvellement de tous les éclairages) ;
- pour les investissements : acquisition de mobilier scolaire (planification d'un investissement pour un renouvellement progressif des chaises et bureaux).

#### - Effectifs et répartition des classes pour cette année :

12 classes pour un total de 313 élèves : 120 élèves en maternelle et 193 en élémentaire.

- 26 PS : Marion Lorenzon – Chloé Périot
- 28 PS–MS : Sandrine Violante
- 26 MS–GS : Benoît Robert – Chloé Périot
- 26 MS-GS : Isabelle Bossu
- 22 GS- CP : Virginie Petit
- 26 CP : Magalie Degletagne
- 27 CE1 : Julia Tschofen - Seçil Kizilgun
- 25 CE1-CE2 : Gilliane Devidal
- 29 CE2 : Alexandra Xiong

- 27 CM1-CM2 : Marion Fleury
- 26 CM1-CM2 : Mathilde Castro
- 25 CM1 CM2 : Adrien Vila Valls
- ULIS : Lucie Blanc 9 élèves à la rentrée

L'école compte quatre AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) pas forcément à temps plein sur l'école. Tous les enfants qui ont une notification ont un/e AESH.

La maternelle bénéficie de quatre temps plein d'ATSEM : Anna Szekeres et Nadège Bois à mi-temps, Nadia Pospieszny, Marie-France Curtenaz et Nathalie Doisy à temps plein. Avec la création d'une classe de GS-CP, nous avons dû redéfinir les emplois du temps pour permettre sur certains temps la présence d'une ATSEM dans cette classe. La mairie a été sollicitée en juin pour envisager le financement de deux heures supplémentaires pour ce nouveau niveau avec des maternelles. Le budget est prévu par année civile et la demande devra être reconduite pour être étudiée lors de l'élaboration du budget 2025.

Un constat en cette rentrée : le nombre croissant et important d'élèves de PS qui n'ont toujours pas acquis la propreté. L'instruction est obligatoire dès 3 ans et ils ne peuvent pas être refusés à l'école pour cette raison. La co-éducation famille-école devrait aider l'enfant à grandir, et à acquérir la propreté. Il s'agit bien d'un principe de co-éducation et il est essentiel que les familles jouent leur rôle dans cet accompagnement. En début d'année, il y avait une dizaine d'enfants concernés dans la classe de PS de Marion. C'est un problème important de prise en charge lorsque les ATSEM sont en décrochage dans une autre classe.

Le RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) est constitué cette année d'une psychologue scolaire, Sylvie Montbarbon, et d'une enseignante spécialisée Catherine Gard.

#### - Les décroissements :

En maternelle : durant la sieste des PS. L'enseignante des PS intervient dans la classe des GS-CP. L'an passé, c'était auprès des MS-GS mais nous avons dû repenser notre fonctionnement en prenant en compte ce nouveau niveau.

En élémentaire : décroissements entre les classes de CE1-CE2 et les CE2 pour Questionner Le Monde QLM (espace, temps et sciences) et entre les trois classes de CM1-CM2 en histoire, géographie et sciences. Ces décroissements permettent à tous les élèves de suivre le même contenu.

- Les évaluations nationales : pour toutes les classes de l'élémentaire. Une restitution écrite a été faite aux familles et les enseignants se sont ou se rendront disponibles pour rencontrer des parents suivant les situations.

#### - Sécurité :

- Exercice d'évacuation incendie : réalisé le mardi 24 septembre 2024 - RAS

- Vigipirate urgence attentat (le plus haut niveau) : les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'école sans autorisation.

- PPMS (plan de mise en sécurité) : risques majeurs et attentat-intrusion. Exercice à venir, les familles seront informées. Les aménagements nécessaires demandés suite aux exercices de l'an passé n'ont pas encore pu être réalisés. L'école renouvellera ces demandes auprès de la mairie.

## **2. Demandes d'aménagements et d'investissements.**

- Comme l'an passé, une rencontre sera programmée avant décembre entre Monsieur Pons, Monsieur Cunier (responsable sécurité et bâtiment) et Madame Torlet (directrice de l'école). Elle nous permettra d'établir la liste des besoins, des aménagements et investissements à prévoir sur le budget 2025 (qui sera voté mi-avril).

Nous pourrions à cette occasion étudier les demandes formulées par les représentants des parents. Un retour sera fait lors du prochain conseil d'école sur ce qu'il a été envisageable de prévoir pour l'année 2025, sur les investissements qui devront être progressivement mis en place ainsi que sur les demandes qui ne pourront pas être satisfaites pour l'instant.

### 3. Retour d'information sur le restaurant scolaire et le périscolaire :

**Cantine** : Il manque toujours du personnel. Il y a eu une réorganisation de la disposition des tables, il y a plus d'espace, moins de bruit et c'est plus convivial et accueillant. Le placement est libre et c'est un peu mieux sur le bruit. L'ancienne cantine est utilisée pour les GS puis une classe de l'élémentaire qui tourne au cours de l'année. Cela permet de décharger le service de l'élémentaire, c'est plus agréable. Avec des effectifs toujours croissant, l'hypothèse de prévoir une nouvelle structure d'accueil reste d'actualité.

2ème service de l'élémentaire est environ vers 12h30, parfois un peu plus tard.

Actuellement et depuis octobre, une dame du conseil municipal vient presque tous les jours pour aider et ça soulage bien Mme Zamora. Il a été difficile d'assurer le fonctionnement avec un sous-effectif de personnel très fréquent cette première période. Mme Zamora était à la limite de craquer. La mairie cherche à recruter entre une et deux personnes mais c'est difficile de trouver car cela représente des contrats avec peu d'heures.

Est-ce que les animateurs du périscolaire pourraient intervenir ? Familles rurales, qui les emploie, les a déjà affectés sur les cantines gérées par Familles rurales sur d'autres communes.

Dans certaines petites communes, les parents sont sollicités une fois par an pour venir auprès des enfants. Mais c'est un renfort. C'est difficile à mettre en place.

Idée de recruter une personne ATSEM et cantine ?

Idée de faire appel à une société externe en cas de manque ponctuel de personnel ?

Une réunion entre les parents d'élèves et la municipalité devrait être organisée pour poursuivre la réflexion et apporter des propositions lors du prochain conseil d'école. L'occasion de rediscuter l'idée d'une « liste d'urgence » de parents volontaires pour intervenir ponctuellement si besoin.

Pas de bibliothèque cette année sur le temps de cantine. Lorsque le personnel est au complet, il est possible de faire rentrer les élèves qui ont froid mais pas lorsqu'il manque du monde. Ils restent alors dehors.

**Périscolaire** : Il n'y a pas eu de retours des parents sur le périscolaire. Cette année le périscolaire a été scindé en deux car l'effectif est très important : les maternelles restent dans les salles de l'école et entre 50 et 60 enfants de l'élémentaire vont au centre de loisirs. Mieux pour le bruit et l'espace mais pose des problèmes de logistique (si une famille a un enfant en maternelle et un en élémentaire par exemple). Une question des parents concerne le chemin d'accès et de son devenir pendant les futurs travaux. La mairie indique que le chemin sera barré pendant un certain temps et l'accès sera aménagé. Il n'est pas prévu d'agrandir ni de rapprocher le centre de loisirs de l'école.

Capacité actuelle du centre de loisirs : les mercredis il y a 50 enfants, en utilisant une salle de l'école. Le centre de loisirs accueille quelques enfants des communes voisines.

Les parents soulignent la qualité de l'accueil et des activités du centre de loisirs.

### 4. Projets et actions pédagogiques

Le PEAC (parcours éducatif artistique et culturel) :

- Participation avec le centre de loisirs à la Grande lessive pour les classes de l'élémentaire.

### Le parcours de santé et d'éducation du citoyen :

- Composante de ce parcours : L'éducation à la vie sexuelle EVS figure dans le Code de l'éducation depuis 2001.

Objectif : Des séances adaptées à l'âge des élèves. La circulaire du 12 septembre 2018 relative à l'éducation à la sexualité précise :

« L'éducation nationale et l'ensemble de ses personnels agissent en la matière avec une grande vigilance pour que les enseignements soient pleinement adaptés à l'âge des enfants. ...À l'école élémentaire, les modalités retenues pour la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité sont présentées lors du conseil d'école. »

C'est pour cela que nous tenions à vous apporter un éclairage.

À ce niveau d'âge, il ne s'agit pas d'une éducation explicite à la sexualité. Au regard des programmes d'enseignement, plusieurs thématiques peuvent constituer un objet d'étude, en prenant en compte l'âge des élèves :

- l'étude et le respect du corps ;
- le respect de soi et des autres ;
- la notion d'intimité et de respect de la vie privée ;
- le droit à la sécurité et à la protection ;
- les différences morphologiques (homme, femme, garçon, fille) ;
- la reproduction des êtres vivants ;
- la description et l'identification des changements du corps, particulièrement au moment de la puberté. Pour les CM2, nous faisons appel à l'infirmière scolaire qui a l'habitude de proposer une séance sur la puberté ;
- l'égalité entre les filles et les garçons ;
- la prévention des violences sexistes et sexuelles.

### Poursuite des interventions proposées par la bibliothèque municipale et l'école. :

Remerciements adressés aux bénévoles. Renouvellement de l'appel à bénévoles.

EPS : Intervenant tennis pour les trois classes de CM1-CM2 (il était venu l'an dernier pour les cycle 2 et les maternelles). Financement par le Sou. Une rencontre était prévue en fin de période, mais la pluie a empêché son déroulement.

Piscine : les travaux étant terminés, les séances à la piscine de Chancy ont pu reprendre cette année pour tous les élèves de CP et CE1. Il s'agit d'une activité obligatoire dont la mairie assure le financement pour un budget prévisionnel de plus de 4500€ (bus - accès aux infrastructures – maitres-nageurs). 70 élèves bénéficient de 6 séances.

Le cross : organisé le vendredi 11 octobre avec pour nouveauté cette année, la participation des maternelles. Merci à la quinzaine de parents et à Monsieur Duparchy qui nous ont apporté leur aide, à la mairie pour l'arrêté qui a permis de fermer les parkings et sécuriser le parcours et aux animateurs du centre de loisirs pour les échauffements en musique !

La « soupe » : le vendredi 11 octobre, une tradition qui perdure avec l'utilisation des courges récoltées dans le jardin de l'école et des légumes apportés de la maison. Merci aux parents qui se sont proposés pour aider.

Jeux de société : ateliers autour des jeux de société en maternelle. PS et PS-MS : une séance par période, animée à l'aide des parents ou grands-parents. MS-GS B : chaque dernier vendredi du mois, organisation d'un moment cuisine et jeux avec les parents.

Merci aux parents qui se sont proposés pour aider.

Intervention Sivalor : travail sur le tri et le recyclage pour les classes de CE1-CE2 et CE2.

Semaine du goût : des ateliers organisés dans le cadre de la semaine du goût dans de nombreuses classes.

Interventions de Madame Paul : poursuite du travail sur la gestion des émotions et l'estime de soi. Financement assuré par les actions menées par les parents délégués. D'autres pistes restent à réfléchir ensemble. Objectif de s'adresser chaque année aux CP, CE2 et CM2. Confirmé pour les 17/18 mars et en juin pour les CM2. Et conférence auprès des parents. Possibilité de formation à discuter pour le personnel du périscolaire, de la cantine, les ATSEM.

Le budget des parents d'élèves pourrait être utilisé pour d'autres actions à discuter : achat de jeux pour le temps de midi, proposition des élèves lors du conseil des élèves ... → A discuter avec la mairie et l'équipe enseignante.

Mais ne pourra pas être utilisé pour des formations pour les enseignants qui sont déjà prévues.

Projet cirque : Nous avons souhaité élaborer un projet autour duquel pourrait se rassembler l'ensemble de l'école. Nous avons décidé pour cette année de faire appel aux arts du cirque qui par la diversité des approches proposées représentent pour nous un véritable outil pédagogique spécifique.

Il s'agit pour les élèves « de développer dans le domaine des arts du cirque des pratiques artistiques et culturelles » mais au-delà un croisement peut être envisagé entre différents domaines d'enseignement.

Nous travaillerons donc sur ce thème tout au long de l'année. Avec la mise en place d'un chapiteau pendant deux semaines en juin.

Ce projet serait construit en partenariat avec l'ETAC (Ecole de Cirque de Bourg-en-Bresse) qui nous proposerait les intervenants, le matériel et le chapiteau. Durant deux semaines, les élèves de la maternelle à l'élémentaire pourraient profiter de séances et une représentation finale sous le chapiteau serait offerte aux parents. Il ne s'agit pas d'un objectif final mais d'un assemblage souple laissant un libre choix aux élèves de la représentation qu'ils souhaitent montrer. Ce sera l'occasion d'une fête de fin d'année avec un spectacle. Les parents seront sollicités pour le montage du chapiteau avec un technicien, qui sera ensuite contrôlé par l'ETAC pour des questions de sécurité.

Afin de mettre en valeur cette représentation, il est prévu de s'assurer de la création d'un « univers spécifique » au cirque avec la chance d'avoir le chapiteau, les éclairages et une musique appropriée. C'est un projet coûteux (env. 20 000€) et il est important de souligner que celui-ci ne serait pas possible sans le financement accordé par le Sou des écoles.

Sa réalisation reste conditionnée à la validation du projet par l'IEN. Les questions d'assurance seront discutées avec la mairie.

En prévision : Les chants de Noël des enfants offerts aux parents avec la participation du Sou des écoles, le mardi 17 décembre.

## **5. Questions et remarques des représentants des parents d'élèves**

- Le périscolaire a dû se séparer en deux à cause du manque de place dans l'école. Est ce qu'il est prévu de trouver une solution pour que le centre de loisirs soit rapproché de l'école ? Lorsqu'il y aura des travaux entre le centre et l'école, cela risque de devenir dangereux. → Déjà discuté plus haut.

- Le radar pédagogique a été enlevé, les gens roulent beaucoup plus vite. Est-il prévu de le remettre ? Car pour moi il a vraiment sa place à proximité d'une école et d'un collège. → Ce sont des radars mobiles, qui tournent sur la commune. Il reviendra. Envisager de penser à le mettre à la rentrée.

- Les aménagements tels que le trottoir et le passage piéton permettent d'éviter le stationnement de véhicule le long de la Vie de l'Etraz et rendent plus visibles les piétons au centre du rond-point aménagé.

Il reste la vitesse excessive des conducteurs en provenance du centre de Peron en direction de l'école sur la voie de l'Etraz qui accélèrent au niveau du rétrécissement. On retrouve des piétons et des cyclistes parfois en contre sens. Il n'y a pas de trottoir protégeant les enfants en chemin vers l'école et les conducteurs ne respectent pas la vitesse. → discussion avec la mairie.

- Pourrions-nous envisager un sondage pour savoir pourquoi les personnes ne privilégient pas de manière systématique le déplacement à pied ou à vélo pour aller à l'école pour désengorger le trafic sur ce secteur et les places de parking ? Il y a peut-être des accès limités comme par exemple les personnes qui viennent depuis la voie verte, comment traverser rapidement ? Ou la dangerosité de la route pour le transport à vélo ? → A faire par les parents d'élèves. Action possible depuis l'école ? Semaine vélo ? Reparler d'un pédibus qui existait avant.

- Discussion autour du pot de fleurs : s'il est enlevé, il est plus facile de sortir du parking. Mais plusieurs personnes le prennent à l'envers, d'autres reviennent en arrière pour sortir du parking, ce qui rend le parking du haut très dangereux. → Organisation d'un sondage majoritaire auprès des parents ? Pas forcément une solution qui semble dure à mettre en œuvre et à exploiter.

L'ASVP a été sollicité par la mairie et il est plutôt contre.

→ Le devenir du pot sera discuté à la mairie lors du prochain conseil municipal.

- Constat que le parking n'est pas sécurisé, besoin de discuter de cette question, en consultation avec la mairie. → « Commission sécurité » lors du prochain conseil. Circulation entre le parking du haut et du bas sans passer par le parking, mise en place d'un marquage, accès à la voie verte.

⇒ Sujet soumis à avis :

– **1 - Discussion pour l'approbation du règlement intérieur de l'école.**

Aucune modification n'est proposée. Remouture faite l'an passé.

Approbation à l'unanimité.

**Heure de fin : 20h32**

**Prochain conseil d'école :**

Date du prochain conseil : à définir

Forme à repenser